

MACHINES-OUTILS



Matériel de perforation



Matériel de perforation

MACHINES-OUTILS

Carotteuses, carottes



CAROTTEUSE ELECTRIQUE - EBM33

Carotteuse GOELZ EBM33

Capacité de carottage: Ø 15-152 mm

Moteur: FB 20 EL 230V, 2,0 kW, 50Hz

CODE ARTICLE:

2950076040

Disponible en
LOCATION

CAROTTEUSE ELECTRIQUE - 2800W / 254 MM

Carotteuse MILWAUKEE - 2800W - 2 vitesses

Capacité d'inclinaison: 0°-45° / Moteur 450/900 t/min

Capacité de carottage: 1ère: 152-254 mm,
2ième: 51-152 mm

CODE ARTICLE:

MIL-DCM2-250C

Disponible en
LOCATION

DANS LA MÊME RUBRIQUE:

MIL-DR250TV

Support alu. - dim. 276X467 mm

CAROTTEUSE ELECTRIQUE - 2800W / 356 MM

Carotteuse MILWAUKEE - 2800W - 2 vitesses

Capacité d'inclinaison: 0°-45° / Moteur 300/600 t/min

Capacité de carottage: 1ère: 178-356 mm,
2ième: 102-178 mm

CODE ARTICLE:

MIL-DCM2-350C

Disponible en
LOCATION

DANS LA MÊME RUBRIQUE:

MIL-DR350T

Support alu. - dim. 391x523 mm

CAROTTEUSE ELECTRIQUE - KB130

Carotteuse GOELZ KB130

Emmanchement de l'arbre: 1 1/4" / Capacité : Ø 10-250 mm

Moteur: BENDER 230V, 2,4kW, 50Hz

CODE ARTICLE:

KB130

Disponible en
LOCATION



CAROTTEUSE ESSENCE - KB200

Carotteuse GOELZ KB200 - pour embases, poteaux etc.

Emmanchement de l'arbre: 3 trous / Capacité: Ø 107-200 mm

Moteur: STIHL 3,0kW (4,1CV)

CODE ARTICLE:

KB200

Disponible en
LOCATION



CAROTTEUSE ESSENCE - KB350

Carotteuse GOELZ KB350 - pour les canalisations

Emmanchement de l'arbre: 3 trous / Capacité : Ø 110-354 mm

Moteur: STIHL 3,0kW (4,1CV)

CODE ARTICLE:

KB350

Disponible en
LOCATION



CAROTTE GOELZ - 3 TROUS

Hauteur segments: 7 mm

Raccord 3 trous Longueur utile 300 mm

Ø 112 mm

CODE ARTICLE:

CAR112

Disponible en
LOCATION

DANS LA MÊME RUBRIQUE:

CAR200

Raccord 3 trous Longueur utile 300 mm

Ø 200 mm

CAR257

Raccord 3 trous Longueur utile 300 mm

Ø 257 mm



CAROTTE MILWAUKEE - 5/4"

Raccord 5/4" Longueur utile 420 mm

Ø 102 mm

CODE ARTICLE:

MIL-CAR102

Disponible en
LOCATION

DANS LA MÊME RUBRIQUE:

MIL-CAR112

Raccord 5/4" Longueur utile 420 mm

Ø 112 mm

MIL-CAR122

Raccord 5/4" Longueur utile 420 mm

Ø 122 mm

MIL-CAR132

Raccord 5/4" Longueur utile 420 mm

Ø 132 mm



CAROTTE MILWAUKEE - 5/4"

Raccord 5/4" Longueur utile 420 mm

Ø 152 mm

CODE ARTICLE:

MIL-CAR152

Disponible en
LOCATION

DANS LA MÊME RUBRIQUE:

MIL-CAR182 Raccord 5/4" Longueur utile 420 mm
Ø 182 mm

MIL-CAR200 Raccord 5/4" Longueur utile 420 mm
Ø 200 mm



CAROTTE MILWAUKEE - 5/4"

Hauteurs segments: 10 mm

Raccord 5/4" Longueur utile 420 mm

Ø 52 mm

CODE ARTICLE:

MIL-CAR52

Disponible en
LOCATION

DANS LA MÊME RUBRIQUE:

MIL-CAR62 Raccord 5/4" Longueur utile 420 mm
Ø 62 mm

MIL-CAR72 Raccord 5/4" Longueur utile 420 mm
Ø 72 mm

MIL-CAR82 Raccord 5/4" Longueur utile 420 mm
Ø 82 mm

CAROTTE WORKS - 5/4"

Raccord 5/4" Longueur utile 450 mm

Ø 101 mm

CODE ARTICLE:

PERL-FD2W101

Disponible en
LOCATION

DANS LA MÊME RUBRIQUE:

PERL-FD2W111 Raccord 5/4" Longueur utile 450 mm
Ø 111 mm

PERL-FD2W121 Raccord 5/4" Longueur utile 450 mm
Ø 121 mm

PERL-FD2W131 Raccord 5/4" Longueur utile 450 mm
Ø 131 mm

PERL-FD2W151 Raccord 5/4" Longueur utile 450 mm
Ø 151 mm



PERL-FD2W181	Raccord 5/4" Longueur utile 450 mm Ø 181 mm
PERL-FD2W200	Raccord 5/4" Longueur utile 450 mm Ø 200 mm
PERL-FD2W51	Hauteurs segments: 9 mm Raccord 5/4" Longueur utile 450 mm Ø 51 mm
PERL-FD2W61	Raccord 5/4" Longueur utile 450 mm Ø 71 mm
PERL-FD2W71	Raccord 5/4" Longueur utile 450 mm Ø 71 mm
PERL-FD2W81	Raccord 5/4" Longueur utile 450 mm Ø 81 mm



_ACCESSOIRES CAROTTES

adaptateur 5/4" femelle pour carotte 3 trous

CODE ARTICLE:

296000011



DANS LA MÊME RUBRIQUE:

296000014	adaptateur 1/2" femelle sur 5/4" femelle
296000042	rallonge 200 mm avec raccord 5/4"
296000044	rallonge 400 mm avec raccord 5/4"
296000051	rallonge 100 mm pour carotte 3 trous
296000052	rallonge 200 mm pour carotte 3 trous

Marteaux électriques



CLEF A CHOC - V28

Milwaukee - Clé à choc - V28 / 3,0 Ah
Vitesse à vide 1450 t/min / Poids: 4,1 kg
Réception carré 1/2" avec bille de retenue

CODE ARTICLE:

MIL-PRS125E

MARTEAU DE DEMOLITION - SDS MAX

Milwaukee - Marteau de démolition SDS max - 1300W
poignée anti-vibration / Poids: 5,9 kg
Energie de frappe: 7 - 27 J

CODE ARTICLE:

MIL-500S

Disponible en
LOCATION



DANS LA MÊME RUBRIQUE:

MIL-900S

Milwaukee - Marteau de démolition SDS max - 1600W avec fonction
burinage

3 poignées anti-vibration / Poids: 11,0 kg

Energie de frappe: 14 J



MARTEAU DE FORAGE & DEMOLITION - SDS MAX

Milwaukee - Marteau de forage et démolition SDS max - 1300W avec fonction
burinage et perforation

poignée anti-vibration / Poids: 6,2 kg

Energie de frappe: forage 12 J / burinage

14 J

CODE ARTICLE:

MIL-545S

Disponible en
LOCATION

DANS LA MÊME RUBRIQUE:

MIL-950S*Milwaukee - Marteau de forage et démolition SDS max - 1700W*

3 poignées anti-vibration / Poids: 11,8 kg

Energie de frappe: 7 - 27 J



MARTEAU PERFORATEUR & BURINEUR - SDS PLUS

Milwaukee - Marteau perforateur SDS plus - 770W avec fonction burinage et perforation

poignée anti-vibration / Poids: 3,1 kg

Energie de frappe: 3,3 J,

CODE ARTICLE:

MIL-PLH26QEX

DANS LA MÊME RUBRIQUE:

MIL-PLH32QEX*Milwaukee - Marteau perforateur SDS plus - 900W avec fonction burinage et perforation*

poignée anti-vibration / Poids: 3,6 kg

Energie de frappe: 3,8 J

MIL-PPH24X2E*Milwaukee - Marteau perforateur SDS plus - 600W avec fonction burinage et perforation*

Poignée anti-vibration / Poids: 2,9 kg

Energie de frappe: 2,9 J

MIL-PPH30x2E*Milwaukee - Marteau perforateur SDS plus - 1010W avec fonction burinage et perforation*

Poignée anti-vibration / Poids: 3,0 kg

Energie de frappe: 3,1 J,



PERCEUSE 13 MM

Milwaukee - Perceuse spéciale travaux lourds - 950W

Couples max. 94 Nm / Poids: 2,0 kg

Vitesse en charge 0-525 t/min

CODE ARTICLE:

MIL-HDE13RQX

PERCEUSE 23 MM

Milwaukee - Perceuse 4 vitesses - 1050W

Couples max. >200 Nm / Poids: 9,7 kg

Vitesse en charge 115 / 160 / 190 / 260 t/min,

CODE ARTICLE:

MIL-B4-32

PERCEUSE A PERCUSSION

Milwaukee - Perceuse à 2 vitesses 700W

Mandrin à clef 1,5-13 mm / Poids: 2,7 kg

Vitesse en charge: 1ère / 2ème: 0-950 / 0-2250 t/min

CODE ARTICLE:

MIL-PD2-18/Z

DANS LA MÊME RUBRIQUE:

MIL-PD2E24RST

Milwaukee - Perceuse avec mandrin travaux lourds - 1200W

Couples 1ère / 2ème: 56 / 32 Nm / Poids: 3,1 kg

Vitesse en charge: 1ère / 2ème: 0-1150 / 0-2700 t/min



PERCEUSE SANS FIL - V28/PD2

Milwaukee - Perceuse visseuse à percussion V28PD/2 avec poignée "T", 2 accus 3,0Ah

Couples max. 75 Nm / Poids: 3,1 kg

Vitesse à vide 1ère / 2ème: 0-600 / 0-1800 t/min

CODE ARTICLE:

MIL-V28PD/2

PERFORATEUR SDS PLUS SANS FIL - V28HX

Milwaukee - Perforateur SDS plus V28 - 2 accus 3,0Ah

Energie de frappe: 3,2 J (burinage léger) / Poids: 4,3 kg

CODE ARTICLE:

MIL-V28HX/2

Marteaux pneumatiques



MARTEAU BRISE-BETON BBG

Marteau brise béton BBG avec décaleur -
20,1 kg

Emmanchement hexagonal 26x108 mm

Consommation d'air 26,5 l/s

CODE ARTICLE:

B18ERS26

Disponible en
LOCATION

DANS LA MÊME RUBRIQUE:

B22ES28

Marteau brise béton BBG avec décaleur - 21,1 kg

Emmanchement hexagonal 28x106 mm

Consommation d'air 27,9 l/s

B26ES28

Marteau brise béton BBG avec décaleur - 24,6 kg

Emmanchement hexagonal 28x160 mm

Consommation d'air 28,3 l/s

B26ES32

Marteau brise béton BBG avec décaleur - 24,6 kg

Emmanchement hexagonal 32x160 mm

Consommation d'air 28,3 l/s

B28ES32

Marteau brise béton BBG avec décaleur - 27,7 kg

Emmanchement hexagonal 32x160 mm

Consommation d'air 32,1 l/s



MARTEAU BURINEUR BBG

Marteau burineur BBG 3,3 kg

Emmanchement hexagonal 15x36 mm

Consommation d'air 10,8 l/s

CODE ARTICLE:

MH3-C15

Disponible en
LOCATION

DANS LA MÊME RUBRIQUE:

MK4

Marteau burineur BBG 4,1 kg

Emmanchement hexagonal 19x50 mm

Consommation d'air 8,3 l/s

MK5*Marteau burineur BBG 5,6 kg*

Emmanchement hexagonal 19x50 mm

Consommation d'air 12 l/s

MK6*Marteau burineur BBG 6,1 kg*

Emmanchement hexagonal 19x50 mm

Consommation d'air 12,2 l/s

**MARTEAU PIQUEUR BBG**

Marteau piqueur BBG avec décaleur - 14,3 kg

Emmanchement hexagonal 22x82 mm

Consommation d'air 17 l/s

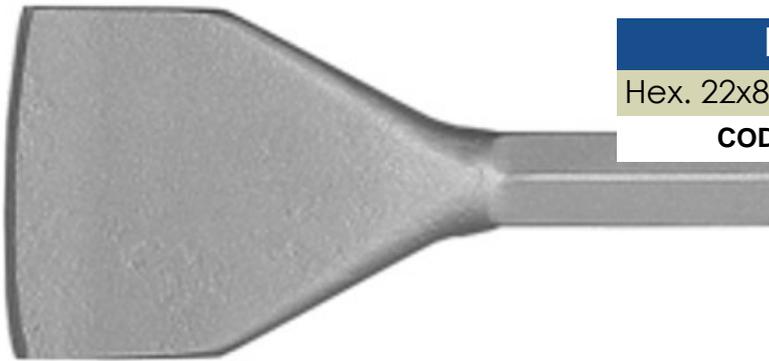
CODE ARTICLE:**A11R-S22**
DANS LA MÊME RUBRIQUE:**A8R-S22***Marteau piqueur BBG avec décaleur - 9,8 kg*

Emmanchement hexagonal 22x82 mm

Consommation d'air 15 l/s



Pics, forêts, bûches etc



BECHE ETROITE HX22

Hex. 22x82 mm long. 360 mm, larg. 75 mm

CODE ARTICLE:

1102050036

BECHE LARGE HEX 22

Hex. 22x82 mm long. 350 mm, larg. 100 mm

CODE ARTICLE:

1102095035



DANS LA MÊME RUBRIQUE:

1102120040

Hex. 22x82 mm long. 400 mm, larg. 120 mm



BECHE ETROITES HEX 25 & 28 & 32

Hex. 25x108 mm long. 400 mm, larg. 75 mm

CODE ARTICLE:

1106150040

DANS LA MÊME RUBRIQUE:

1108150040

Hex. 28x160 mm long. 400 mm, larg. 75 mm

1110150040

Hex. 32x160 mm long. 400 mm, larg. 75 mm



BECHE LARGES HEX 25 & 28 & 32

Hex. 25x108 mm long. 400 mm, larg. 120 mm

CODE ARTICLE:

1106120040

DANS LA MÊME RUBRIQUE:

1108129035

Hex. 28x160 mm long. 350 mm, larg. 125 mm

1110127035

Hex. 32x160 mm long. 350 mm, larg. 125 mm



BURIN HEX 20

Hex. 19x50 mm long. 250 mm

CODE ARTICLE:

1100011025

DANS LA MÊME RUBRIQUE:

1100011035

Hex. 19x50 mm long. 350 mm



BURIN HEX22

Hex. 22x82 mm long. 1000 mm

CODE ARTICLE:

1102011100

DANS LA MÊME RUBRIQUE:

1102011200	Hex. 22x82 mm long. 2000 mm
1102011350	Hex. 22x82 mm long. 3500 mm
1102011400	Hex. 22x82 mm long. 400 mm
1102011400	Hex. 22x82 mm long. 4000 mm



BURINS HEX 25 & 28 & 32

Hex. 25x108 mm long. 380 mm

CODE ARTICLE:

1106011038

DANS LA MÊME RUBRIQUE:

1108011045	Hex. 28x160 mm long. 450 mm
1110011045	Hex. 32x160 mm long. 450 mm



MECHE A BETON - SDS +

Application: Béton, maçonnerie, pierre naturelle, carreaux, marbre, brique

Energie de frappe optimale

Avance du forêt et évacuation de la poussière de perçage plus rapides



MECHE A BETON - Y CUTTER SDS +

Application: béton, pierre, maçonnerie, marbre, brique

Ergonomie améliorée

Profil d'arrête à trois dimensions en "Y"



MECHE A BETON - Y CUTTER SDS MAX

Application: béton, pierre, maçonnerie, marbre, brique

Ergonomie améliorée

Profil d'arrête à trois dimensions en "Y"



MECHE A BOIS

Application: panneaux de coffrage



PIC HEX 19

Hex. 19x50 mm long. 250 mm

CODE ARTICLE:

1100010025Disponible en
LOCATION

DANS LA MÊME RUBRIQUE:

1100010035	Hex. 19x50 mm long. 350 mm
-------------------	----------------------------



PIC HEX 22

Hex. 22x82 mm long. 380 mm

CODE ARTICLE:

1102010038

DANS LA MÊME RUBRIQUE:

1102010038

Hex. 22x82 mm long. 3500 mm

1102010200

Hex. 22x82 mm long. 2000 mm

1102010300

Hex. 22x82 mm long. 3000 mm



PICS / BURINS & BECHES SDS

Différents modèles en SDS+ & SDS max de stock



PICS HEX 25 & 28 & 32

Hex. 25x108 mm long. 380 mm

CODE ARTICLE:

1106010038

DANS LA MÊME RUBRIQUE:

1108010045

Hex. 28x160 mm long. 450 mm

1110010045

Hex. 32x160 mm long. 450 mm

§1 Généralités

Article 1: Les présentes conditions générales s'appliquent aux contrats de vente conclus entre les sociétés COMAT SA, COMAT LOCATION SA ou COMAT Matériel Sàrl (le vendeur) et le client, à l'exclusion de toutes autres conditions, sauf accord écrit signé par un des administrateurs de la société. Elles ne s'appliquent pas aux locations, ni aux réparations de matériel.

§2 Formation du contrat

Article 1: La commande lie l'acheteur, elle vaut contrat

Article 2: En cas d'annulation d'une commande par le client, le vendeur pourra exiger le paiement d'une indemnité égale à 25 % du prix du contrat

§3 Transfert de risques

Article 1: La conclusion du contrat emporte immédiatement transfert du risque de la chose à charge de l'acquéreur.

Article 2: Lors du transport et durant des travaux d'amélioration, les risques de la chose sont donc à charge de l'acheteur. En cas de dépôt de la marchandise dans les stocks du vendeur, les risques de la chose sont également à charge de l'acheteur

§4 Paiement

Article 1: Les factures sont payables au comptant dans les 30 jours de leur date d'émission

Article 2: Lorsque, par dérogation à l'article 1er, des délais de paiement ont été expressément accordés, tout retard, même partiel, de paiement d'une ou de plusieurs échéances, entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable l'exigibilité immédiate du solde entier à échoir

Article 3: Lorsque, par dérogation à l'article 1er, des réductions et escomptes ont été accordés, ces derniers ne sont applicables que si la facture est intégralement réglée dans les délais prévus. Dans le cas contraire, les escomptes et réductions ne trouveront plus application et le montant intégral de la facture doit être réglé

Article 4: Les factures non réglées à leur échéance porteront de plein droit intérêt aux taux prévu par la loi du 18 avril 2004 et la directive du 16 février 2011, augmenté de 50%, et ce dès la date d'échéance, de plein droit et sans qu'une quelconque mise en demeure ne soit nécessaire, sans préjudice de tous autres dommages et intérêts

Article 5: Conformément aux articles 8 et suivants de la loi du 18 avril 2004, respectivement l'article 6 de la directive du 16 février 2011, tout rappel ou mise en demeure sera refacturé à titre de frais à hauteur de 25,- EUR. Si un recouvrement judiciaire s'avère nécessaire, un minimum de 1000 EUR de frais d'avocats sera à charge du client

Article 6: Par dérogation à l'article 4, les factures non réglées à leur échéance rédues par un consommateur final porteront intérêt au taux légal

§5 Astreinte

Article 1: En cas de non-paiement du solde du prix à l'échéance, le débiteur s'oblige à verser au créancier une indemnité correspondant à 10 % du solde impayé par jour de retard. Cette indemnité est due de plein droit, sans mise en demeure préalable, du seul fait du non-respect de la date d'échéance par le débiteur

Article 2: Pour autant que le débiteur soit un consommateur final, cette astreinte est ramenée à 50,- EUR par jour de retard

§6 Paiement d'un acompte

Article 1: Un acompte correspondant à 30 % du montant de la commande peut être demandé au moment de la formation du contrat. Le solde sera dû au moment de la livraison

Article 2: Il est précisé expressément qu'un acompte versé ne vaut pas faculté de dédit et ne donne pas droit à l'acheteur de renoncer au contrat

Article 3: Tout acompte versé restera acquis au vendeur en cas d'incident d'exécution ou de résiliation du contrat imputable au client

§7 Réclamations

Article 1: Toute contestation relative à la facture doit être faite sous forme écrite dans un délai de 10 jours. Passé ce délai, la facture est considérée comme dûment acceptée

§8 Livraison

Article 1: Les délais ou dates de livraisons portés par le vendeur sur ses offres ou confirmations de commande n'ont qu'un caractère purement indicatif. Ils ne peuvent en aucun cas constituer de la part du vendeur un engagement ferme de livrer à date fixe, ni justifier l'annulation de la commande par le client, ni donner lieu à dommages et intérêts ou pénalités de retard

Article 2: Aussi longtemps que le client n'exécute pas une quelconque de ses obligations, les termes et délais se trouvent automatiquement prorogés

Article 4: Le client s'engage à tenir le vendeur indemne de tous frais de procédure et d'avocat
consommateur est en droit d'émettre une mise en demeure de livrer dans le mois. Le délai de s'exécuter ne pourra être inférieur au mois. Passé ce délai, le consommateur sera en droit de mettre fin au contrat

§9 Réserve de propriété

Article 1: Par dérogation à l'article 1583 du Code civil, tout matériel vendu reste la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral du prix et de ses accessoires

Article 2: Pendant la durée de la réserve de propriété au profit du vendeur, l'acheteur prend à charge tous les risques de perte, de détérioration, même par cas fortuit ou de force majeure

Article 3: Tant qu'il ne s'est pas acquitté de la totalité du prix de vente ainsi que de tous ses accessoires, l'acheteur s'interdit d'aliéner, de donner en gage le bien, y compris le gage sur fonds de commerce, ou de diminuer autrement la valeur du matériel. Il s'engage également à ne pas entraver une éventuelle récupération du bien par le vendeur, notamment en l'exportant ou en l'intégrant dans un autre objet.

Article 4: A défaut d'apurement de la dette, le vendeur peut, conformément à l'article 116 du Code de Commerce, après mise en demeure notifiée par lettre recommandée au débiteur, faire procéder à la vente publique des biens donnés en gage

§10 Conformité de la marchandise et garanties

Article 1: Sauf stipulation contraire expresse, le vendeur n'accorde aucune garantie autre que la garantie légale

Article 2: Par dérogation à l'article 1 et en application de l'article 6 de la loi du 24 avril 2004, respectivement de l'article 7 de la directive du 25 mai 1999, le vendeur accorde aux consommateurs une garantie de 2 ans pour les biens neufs et une garantie d'un an pour les biens d'occasions

Article 3: Le vendeur se réserve le droit de remplacer la marchandise qui est l'objet du contrat par une marchandise équivalente lorsque la première n'est plus disponible

Article 4: Lors de la livraison de la marchandise, le client s'engage à vérifier la marchandise et à dénoncer immédiatement toute non-conformité ou tout vice apparent ou facilement décelable

Article 5: Le client s'engage à dénoncer par lettre recommandée toute non-conformité et tout vice non prévu par l'article 3 dans un délai de 7 jours à partir de sa découverte

Article 6: La garantie cesse de plein droit si l'acheteur procède lui-même ou fait procéder par des tiers non expressément agréés par le vendeur à des réparations ou transformations quelconques.

Article 7: La garantie ne couvre pas l'usure normale. Elle ne s'applique pas non plus lorsque le défaut est dû à une utilisation anormale, non-conforme ou fautive, notamment lorsque l'entretien n'est pas effectué selon les prescriptions du constructeur ou s'il n'est pas donné suite aux invitations de vérifications techniques

§11 Clause résolutoire

Article 1: Le vendeur se réserve le droit de poursuivre la résolution du contrat en cas d'inexécution par l'acheteur d'une quelconque de ses obligations. Le contrat sera résolu 15 jours après l'envoi d'une mise en demeure préalable par le vendeur et les marchandises devront être restituées sans autre formalité

Article 2: L'acheteur s'engage à ne pas s'opposer à cette récupération et à rendre le bien dès mise en demeure. En cas d'opposition injustifiée, les dommages et intérêts pour non récupération sont évalués forfaitairement à 1.500,- EUR

Article 3: En cas de récupération du bien l'acheteur s'engage à indemniser le propriétaire pour la diminution de la valeur subie par le bien, y compris l'utilisation et l'usure normale, la détérioration ou la destruction, les frais de récupération ainsi qu'à rémunérer selon les prix habituellement pratiqués, l'usage qu'il avait de la chose. Pour se faire indemniser, le vendeur est en droit de se servir sur la partie du prix déjà payée par le client, lequel ne saurait exiger restitution que si le vendeur a été indemnisé de tout préjudice subi

§12 Dispositions finales

Article 1: Le client déclare expressément renoncer à faire valoir des conditions générales propres

Article 2: Le contrat sera régi en ce qui concerne sa formation, sa validité, son interprétation et son exécution par le droit luxembourgeois

Article 3: En cas de litige, les Tribunaux de Luxembourg-Ville seront seuls compétents

Les articles présentés dans ce catalogue sont un extrait de notre programme de vente qui n'est en aucun cas exhaustif. Contactez-nous pour des informations supplémentaires ou tout renseignement.

COORDONNEES ET HORAIRES

COMAT SA | COMAT LOCATION SA | COMAT Matériel Sàrl

10, rue des Bruyères L-1274 HOWALD

Tél: (+352) 49 61 21 | Fax: (+352) 40 22 74 | E-Mail: comat@comat.lu

HEURES D'OUVERTURE

Lundi - Vendredi: 7h30 - 12h00 | 12h30 - 17h00 | Samedi: 8h00 - 12h00

<http://www.comat.lu>

DEPÔT DE COFFRAGE

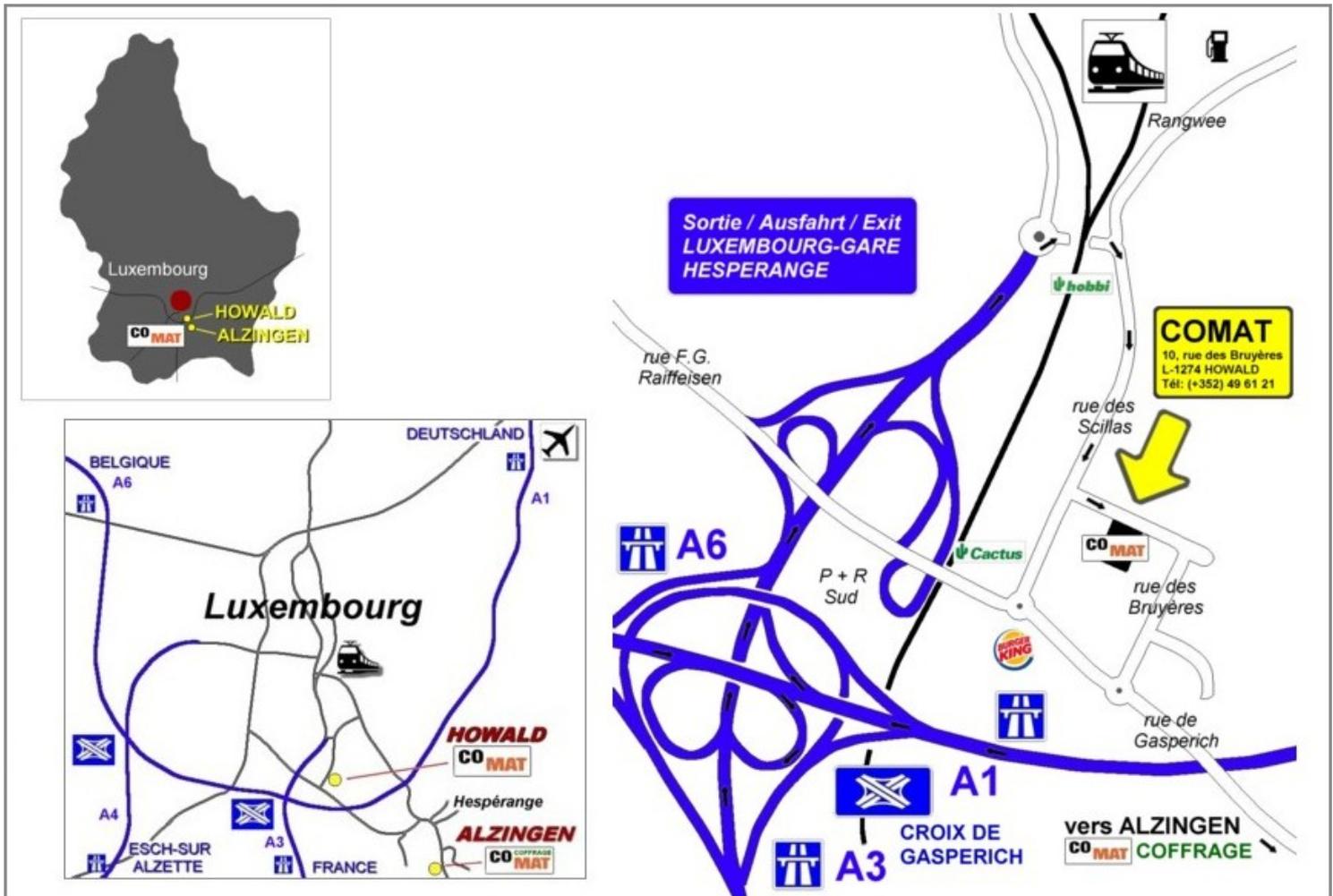
580, route de Thionville L-5888 ALZINGEN

Tél: (+352) 49 61 21 - 300 | E-Mail: comat@comat.lu

HEURES D'OUVERTURE

Lundi - Vendredi: 7h30 - 12h00 | 13h00 - 16h00 | Samedi fermé

PLAN D'ACCES



autoroutes venant de Metz, Arlon ou Trèves | direction Luxembourg, sortie Luxembourg-Gare et Hespérange | ensuite direction Luxembourg-Gare, au rond-point à la fin de l'autoroute à droite | passage par un petit tunnel | puis première rue à droite (rue des Scillas) ensuite première rue à gauche (rue des Bruyères)

TABLE DES MATIERES

MACHINES-OUTILS	page0
Matériel de perforation	page1
<i>Carotteuses, carottes</i>	page2
<i>Marteaux électriques</i>	page6
<i>Marteaux pneumatiques</i>	page9
<i>Pics, forêts, bûches etc</i>	page11

Les articles présentés dans ce catalogue sont un extrait de notre programme de vente qui n'est en aucun cas exhaustif. Contactez-nous pour des informations supplémentaires ou tout